

**ÉCHOS DES DEUX RIVES**

**SAINTE-FOY**

**Journée gaie à l'université Laval**

Le Groupe gai de l'université Laval annonce qu'une seconde version de la journée gai et lesbienne aura lieu le jeudi 30 mars sur le campus universitaire. Plusieurs activités sont au programme de la journée, dont deux causeries. La première ayant comme sujet « La sexualité à travers le processus créatif, mythe ou réalité ? » aura comme invité deux metteurs en scène de théâtre, André Brassard et Serge Denoncourt. La seconde causerie sera présentée par André Boisclair, député PQ de Gouin, et aura pour sujet la politique culturelle de son parti.

**LÉVIS**

**Traversiers : départs aux 40 minutes**

En raison d'une défectuosité mécanique imprévisible survenue sur le traversier Alphonse-Desjardins, la Société des traversiers du Québec adoptera, à compter de demain, 23 mars, un nouvel horaire aux heures de pointe. A ces heures, du lundi au vendredi, les départs auront lieu aux 40 minutes (comparativement à 60 minutes actuellement), selon l'horaire suivant: Départs de Lévis: de 6 h à 9 h 20 et de 16 h à 17 h 20. Départs de Québec: de 6 h 20 à 9 h 40 et de 16 h 20 à 17 h 40. En dehors des heures de pointe, le service sera maintenu aux heures, soit à l'heure pour les départs de Lévis, et à la demie de l'heure pour les départs de Québec. Cet horaire sera en vigueur jusqu'au 20 avril, date à laquelle un second traversier, le N. M. Radisson, sera affecté à la traversée Québec-Lévis jusqu'à la remise en état du traversier N. M. Alphonse-Desjardins. Pour informations: (418) 644-3704, (418) 837-2408 ou (418) 643-6864.

**THETFORD MINES**

**Championnat de tennis de table**

Pour une deuxième année consécutive, Thetford Mines sera l'hôte du Championnat provincial junior de tennis de table alors qu'environ 150 pongistes sont attendus à compter de vendredi au gymnase des écoles secondaires thetfordoises. La première journée sera réservée pour les matchs en équipe alors que celles de samedi et dimanche feront place aux épreuves individuelles. On remettra aussi à cette occasion la Coupe Adham Sharara à la région du Québec qui aura accumulé le plus de points au cours des trois jours de compétition.

**QUÉBEC**

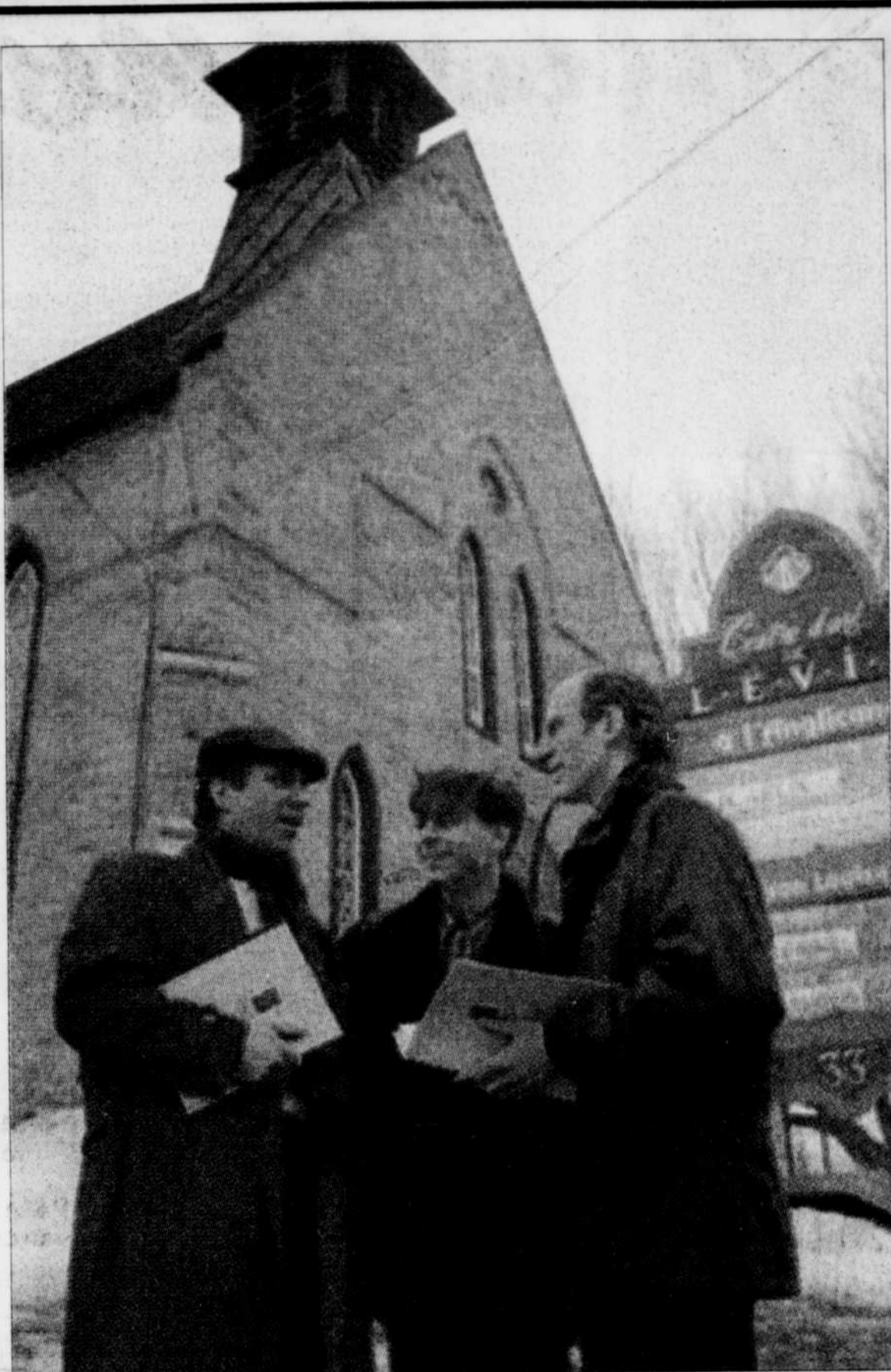
**L'ONU mise à nue**

L'AIÉSEC, une Association internationale d'étudiants visant la coopération et la compréhension internationale, lance une invitation à la première simulation des Nations unies de niveau universitaire dans la région de Québec. Cette activité aura lieu au restaurant le Café Suisse, 32, rue Sainte-Anne, dans le Vieux-Québec, les 25 et 26 mars. Les séances débuteront à 9h. Cette simulation a pour but de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'organisation des Nations unies. Plus de 70 étudiants, provenant de diverses universités québécoises, sont attendus à cet événement. M. Augustin Larrauri, représentant canadien de l'UNESCO, sera le président d'honneur de l'événement.

**SAINT-GEORGES**

**Collaboration des intervenants**

Le président du Centre universitaire des Appalaches, M. André Roy, a souligné la collaboration étroite de trois intervenants socio-économiques ayant contribué à implanter les services universitaires en région, à savoir MM. Hervé Pomerleau, Jean-Guy Jacques et Édouard Thabet. M. Thabet a participé, depuis 1960, à l'évolution de ce dossier attaché de près au développement régional.



Lorne Beaudet, coordonnateur aux arts d'interprétation, Claude Vallières, aux arts visuels, et Luc Mercure, directeur général, souhaitent vivement qu'une deuxième vie soit donnée à l'Anglicane. C.

**2 millions \$ dans la salle de l'Anglicane de Lévis**

LÉVIS — Les dirigeants de l'Anglicane estiment qu'il est urgent d'apporter des améliorations évaluées sommairement à 2 millions \$ à la petite salle de spectacles de Lévis. Ce projet permettrait d'y faire passer le nombre de places de 175 à près de 300.

par PIERRE PELCHAT  
LE SOLEIL

Le plafonnement des revenus au guichet pour les spectacles présentés l'an dernier à l'Anglicane montre, à leur avis, que ce lieu de culture est à la croisée des chemins et que des investissements majeurs doivent être envisagés. En 1994, les revenus au guichet se sont élevés à 112 500 \$, soit une baisse de 1 % par rapport à l'année précédente. En 92, la hausse avait été de 56 % et de 27 % l'année suivante.

En outre, la réouverture l'automne dernier du Théâtre Petit Champlain entièrement rénové vient mettre encore plus en évidence les lacunes physiques de la salle de spectacles de la Rive-Sud. « La concurrence très vive au niveau de l'offre en spectacles dans la région de Québec a été récemment accentuée par la réouverture du Théâtre Petit Champlain. Non seulement les consommateurs sont-ils attirés spontanément par une salle rénovée mais les producteurs de spectacles ont maintenant entre une salle de 175 places (l'Anglicane) et une de 230 places, cette dernière étant plus « payante » au dire même de quelques-uns d'entre eux », peut-on lire dans le rapport annuel 1994 de Diffusion culturelle de Lévis, la nouvelle

appellation du Centre d'art de Lévis.

On reconnaît que la plus grande source d'insatisfaction des clients « demeure sans l'ombre d'un doute nos installations physiques. » « Nous créons une « non-clientèle » en raison des lacunes physiques de l'Anglicane. Que ce soit au niveau de la température, de l'absence de sièges réservés ou de vestiaire, de la localisation des salles de toilette, la clientèle d'aujourd'hui a comme référence les salles rénovées du côté de Québec qui offrent un confort et des services supérieurs », indique-t-on dans le rapport.

Selon le président du conseil d'administration de l'organisme, Michel Paré, il ne fait aucun doute que l'Anglicane doit être rénovée. « Nos clients le réclament et le temps presse », écrit-il.

Les améliorations à l'Anglicane consistent principalement en la réalisation d'un bloc de services à l'extérieur de la salle actuelle, l'aménagement d'un foyer, d'un vestiaire, d'une billetterie, d'un bar qui est présentement à l'intérieur de la salle et le déplacement des toilettes. Ces espaces seraient climatisés et adaptés pour les personnes en perte d'autonomie.

On prévoit en plus le réaménagement complet du balcon, l'enlèvement des colonnes et l'achat d'un nouveau mobilier

mieux adapté. Il est aussi question d'élargir la scène à la pleine largeur de la salle, d'aménager un débarcadère pour la scène, un monte-charge, des dégagements de scène, deux loges, un salon pour les artistes ainsi que des locaux techniques et des espaces de rangement.

« Les améliorations que l'on projette respectent en tout point la valeur patrimoniale de l'Anglicane », a précisé, hier, au cours d'une entrevue, le directeur général, Luc Mercure.

Pour mener à bon port ce projet, il faudra convaincre les autorités municipales de Lévis de donner leur aval à cet investissement qui serait assumé dans sa presque totalité — tout comme au Théâtre du Petit Champlain — par le ministère québécois de la Culture. Or, M. Paré reconnaît que « la plus grande difficulté actuelle réside dans la capacité de notre milieu à faire un consensus politique indispensable à une telle réalisation. » L'appui du député-ministre de Lévis, Jean Garon, sera tout aussi déterminant.

Selon les dirigeants de l'Anglicane, ce projet correspond très bien au souhait exprimé par la population lévisienne de voir une augmentation du nombre d'activités culturelles. Également, ce nouvel élan donné à la salle de spectacles va aussi dans le sens de la revitalisation du Vieux-Lévis. On ne manque pas aussi de souligner que les activités de l'Anglicane augmenteraient les retombées économiques sur la Rive-Sud à près de 2 millions \$.

**Perron envoie promener B.B.**

SEPT-ÎLES — « Je pense qu'à comprendre rien », a lancé le coloré député de Duplessis et délégué régional de la Côte-Nord, Denis Perron, au SOLEIL, après avoir entendu les propos de Brigitte Bardot qui condamne la pratique de la chasse aux phoques.

par NICOLAS VIGNEAULT  
collaboration spéciale

Les deux personnages n'en sont pas à leur première prise de bec. En 1977, Brigitte Bardeau était venue promouvoir l'abolition de la

chasse aux lous-marins en Basse-Côte-Nord. En échange, elle promettait de construire une usine de fourrure synthétique à Blanc-Sablon, une promesse qui ne s'est jamais concrétisée. « On voit le peu de sérieux de cette femme », affirme aujourd'hui le député de Duplessis qui préfère jouer le jeu de l'indifférence.

Denis Perron continue tout de même de prétendre que la population de phoques est en grande partie responsable de la chute dramatique des contingents de morues dans le Golfe Saint-Laurent. « Les 42 000 phoques du Golfe mangent 1 tonne de morues par année chacun, c'est du stock en », souligne-t-il.

**Orchestre symphonique La CUQ coupe de moitié sa subvention**

QUÉBEC — Le conseil des maires de la Communauté urbaine de Québec a réduit de moitié ses subventions aux organismes culturels ou touristiques. L'Orchestre symphonique écope. Mince consolation, Mme Boucher se dit prête à contribuer davantage. Pour l'OSQ s'entend!

par ROBERT FLEURY  
LE SOLEIL

Jean-Paul L'Allier a perdu sa bataille. Le conseil des maires a accepté les recommandations de la Commission de l'administration et des finances présidée par le maire de Val-Bélair, M. Claude Beaudoin. L'an dernier, la CUQ avait versé 1,3 million \$ en subventions. Cette année, elle distribuera 750 000 \$, 1 % de son budget.

Le maire de Québec n'était pas au conseil de la CUQ hier soir. Claude Cantin, le maire suppléant, s'est tu. La partie avait déjà été jouée à huis clos. L'Orchestre symphonique de Québec a ainsi vu sa subvention fondre de moitié: elle recevra 200 000 \$ en 1995.

Le Festival d'été reçoit 125 000 \$, 25 000 \$ de moins que l'an dernier. Le Trident 25 000 \$ au lieu des 35 000 \$ de 1994. Val-Bélair n'avait rien? Ses fêtes de la Saint-Jean recevront 35 000 \$. Le Carrefour international de théâtre de Québec obtiendra 25 000 \$ pour son festival 1995.

Reste 340 000 \$ à partager entre les Médiévales, le Forum mondial sur l'activité physique et Sports internationaux de Québec. La déci-

sion est à venir. Les Nuits de jazz et blues et les Etats généraux du paysage ne recevront rien.

Ce sont des critères de promotion économique et touristique, d'originalité et d'accessibilité qui ont présidé au choix des activités à subventionner.

La mairesse de Sainte-Foy est bien contente de la nouvelle politique.

« Ma quote-part de l'OSQ était de 40 000 \$ l'an dernier comme je payais 20 % des 400 000 \$ versés. Elle sera de 20 000 \$ par le biais de la CUQ mais nous sommes disposés à en donner autant à Sainte-Foy, peut-être plus! Rien n'empêche les autres villes d'en faire autant. Notre population est hautement scolarisée, elle apprécie l'Orchestre symphonique qui est venu donner des concerts en plein air à Place de Ville dans le passé », dit la mairesse de Sainte-Foy.

« Je trouve ça correct que les municipalités dégagent ainsi une marge de manœuvre pour accorder des subventions aux organismes qui les intéressent. Nous avons le droit de préférer aider des organisations culturelles plutôt que sportives », ajoute Andrée Boucher.

**Menaces de mort contre le maire d'Inverness**

THETFORD MINES — Des conseillers municipaux qui font obstacle aux projets de la municipalité, un inspecteur municipal congédié suite à des plaintes sans fondement, le conseil municipal qui finance un comité de citoyens qui n'est pas incorporé ni enregistré et sur lequel des conseillers siègent au bureau de direction et, pour couronner le tout, un maire qui fait constamment l'objet de menaces de mort et de harcèlement téléphonique. Voilà le lot de la petite municipalité du Canton d'Inverness, située entre Thetford Mines et Plessisville, qui ne regroupe pourtant que 600 habitants.

par IAN BUSSIÈRES  
collaboration spéciale

Declarant récemment qu'il en avait marre de ce climat qui empêche Inverness d'avancer, le maire André Hallé a vidé son sac et exposé au public les irrégularités commises au conseil municipal par ses opposants. Depuis un an, le premier magistrat a d'ailleurs monté un dossier sur ces irrégularités, qu'il a expédié au ministère des Affaires municipales.

M. Hallé a identifié quelques personnes, dont son adversaire qu'il a battu par seulement deux voix aux dernières élections municipales, François Gingras, qui travailleraient continuellement contre la municipalité. Selon lui, quatre des six conseillers municipaux invernossiens, Marie-Paule Boulet-Carrière, Bernard Dion, Jean-Marc Bilodeau et Chantal Berthiaume, oeuvreraient d'ailleurs main dans la main avec ce groupuscule de personnes.

« Pas besoin de dire que ça crée un très mauvais climat au conseil. J'ai essayé de travailler avec eux mais il n'y a rien à faire, ils mettent toujours des bâtons dans les roues aux projets que nous essayons de mettre en place », a déclaré M. Hallé en ajoutant que des conseillers prenaient des décisions sans préalablement faire les recherches appropriées et que certains allaient même jusqu'à enfreindre les règlements municipaux!

Le maire du Canton d'Inverness fait aussi remarquer que le conseil municipal a financé un comité de citoyens alors qu'il n'avait pas le droit de le faire en vertu du Code municipal car ce comité n'était ni enregistré, ni incorporé. « Il y a même des conseillers qui siégeaient au bureau de direction du comité

Ils devaient donc s'autocritiquer! C'es-tu assez fort? », a déclaré M. Hallé, qui est dépassé par les événements.

Le maire a aussi parlé du dossier de l'ancien inspecteur municipal, congédié suite à 12 plaintes qui ne seraient pas fondées selon lui. « Plusieurs plaignants ont refusé de se présenter devant un juge si cela avait été nécessaire. L'ancien inspecteur a été congédié par vengeance », déclare-t-il.

Les quatre conseillers récalcitrants ont même tenté d'avoir la peau du maire Hallé, réclamant sa démission. Celui-ci n'a cependant pas l'intention de se rendre aux desirs d'un petit groupe de personnes et entend continuer son travail jusqu'à la fin de son mandat.

Il suppose d'ailleurs deux conseillers démissionnaires, Gilles Pelletier et Lyman White, d'avoir été l'objet de menaces de la part de certaines personnes pour les forcer à quitter le conseil. M. Hallé lui-même est d'ailleurs régulièrement la cible de menaces de mort. Des citoyens auraient dit à d'anciens conseillers qu'ils allaient « tirer Hallé » et l'épouse du maire reçoit aussi des appels téléphoniques harassants. Le premier magistrat a même reçu par la poste une lettre contenant une photographie de lui parue dans un hebdomadaire local et sur laquelle des ajouts morbides avaient été faits. Les enfants du maire auraient même été indirectement menacés en pleine séance du conseil!

Le maire Hallé a soumis ces cas à la Sûreté du Québec de Thetford Mines, qui travaille activement dans le dossier. Il appert cependant que les preuves soient bien difficiles à trouver, compte tenu du climat de peur et de la loi du silence qui règnent de plus en plus dans cette petite municipalité de la région thetfordoise.



**L'hiver est terminé!**

L'hiver est terminé. Déjà, les températures douces de la fin de semaine dernière jetaient une première vague de promeneurs sur la Grande-Allée. Le printemps hâtif amène certains restaurateurs comme Marco Sansoni, de La Strada, à débarrasser leur terrasse d'une neige particulièrement abondante cette année. Si les conditions le permettent, on prévoit y servir les premiers clients dès aujourd'hui.

**La plage de Cap-Rouge Sainte-Foy va continuer d'y passer!**

CAP-ROUGE — Les maisons sur la plage de Cap-Rouge sont là pour rester. Ainsi en a décidé le comité plénier formé du maire Normand Chatigny et de ses huit conseillers. Reste à lever l'avis de réserve qui frappait les rénovations ou agrandissements des 17 chalets ou maisons. Sainte-Foy a bien l'intention de continuer de passer.

**Droit de passage**

« Mais nous avons un droit de passage, un droit acquis par l'usage », ajoute la mairesse de Sainte-Foy qui a chargé son contentieux de vérifier l'affaire.

par **ROBERT FLEURY**  
LE SOLEIL

C'est peut-être à la Communauté urbaine que la partie sera la plus corsée. Il faudra convaincre les maires de laisser les maisons là où elles sont quand le schéma d'aménagement prévoyait une plage comme celle de Mme Boucher.

« Cap-Rouge a manqué de courage politique! », tranche la mairesse de Sainte-Foy.

« La population a été mal informée sinon elle se serait prononcée autrement. C'est impossible que cela coûte 2 millions \$ pour expro-

prier 17 chalets alors que nous en avons exproprié 82 avec 2,5 millions \$! Ce n'est pas la valeur des terrains qui fait la différence. Ils n'ont pas grande valeur car c'est un usage public et ils sont très petits », dit Mme Boucher.

L'accès au stationnement ouest de la plage Jacques-Cartier est au cœur du litige.

« C'est Cap-Rouge qui va pénaliser ses citoyens ainsi que ceux des municipalités voisines qui empruntent cette entrée si le chemin de la plage est interdit d'accès », tente de minimiser la mairesse Andrée Boucher.

« Cap-Rouge ne fait que retarder les échéances en laissant les maisons là où elles sont. Elles sont dérogatoires et il est impensable de les desservir par un réseau d'aqueduc et d'égouts à cause de la ligne des hautes-eaux. C'est vrai que c'est un cul-de-sac pour Cap-Rouge », ironise Mme Boucher.

Mais si les deux premiers magistrats se battent froid quand ils se voient, ils sont encore capables de se parler. « Je vais inviter Mme Boucher à dîner pour en discuter », tempore Normand Chatigny.

On ignore si ce sera au Saint-Amour ou au Café de la Paix!

**En Bref**

**Sommes versées illégalement**

SAINT-GEORGES — Après avoir enquêté, le ministère des Affaires municipales conclut que des sommes importantes auraient illégalement été versées à l'ancien préfet de la MRC Beauce-Sartigan et

député de Beauce-Sud, M. Paul-Eugène Quirion, et à d'autres membres du conseil des maires en ce qui a trait à certains frais de représentation et de déplacement. S'interrogeant sur la légalité de certains paiements, le sous-ministre adjoint, constate l'apparente irrégularité des procédures conformément aux exigences de la Loi.

Les sommes versées, précise M. Marcel Blanchet, pourraient faire l'objet d'une demande de remboursement. Il appartient à la MRC de corriger ces pratiques pour l'avenir. Pour sa part, l'Escouade des crimes économiques de la Sûreté du Québec a blanchi M. Quirion. La question figurera à l'ordre du jour au conseil des maires.



Un aperçu de la rue donnant accès à la plage Jacques-Cartier.

**Annexion des secteurs Shannon-Courcellette Décret contesté devant les tribunaux**

QUÉBEC — La commission scolaire des Belles-Rivières contestera devant les tribunaux la validité du décret ministériel ordonnant l'annexion d'une partie de son territoire, soit les secteurs Shannon et Courcellette, à la commission scolaire de La Jeune-Lorette.

par **VINCENT CLICHE**  
LE SOLEIL

Les commissaires ont décidé, lundi soir, que, suite aux résultats d'une pétition signée par les parents de ces deux secteurs au cours des dernières semaines, le décret qu'a fait adopter le ministre de l'Éducation, Jean Garon, va à l'encontre de la volonté populaire. La commissaire représentant les parents de ces secteurs, Mme Andrée Leduc, a également voté en faveur de l'action qu'entreprind la commission scolaire.

Les résultats de cette pétition démontrent, selon le président de la commission scolaire des Belles-Rivières, M. Jean Roy, que 73,64% de la population désire demeurer dans cette commission scolaire.

Les commissaires ont confié à Me Bernard Jacob, du bureau d'avocats Lavery, DeBilly, le mandat de prendre toutes les procédures judiciaires utiles en vue de préserver les droits de la commission scolaire et ceux des électeurs des secteurs Shannon-Courcellette.

Entre-temps, la commission scolaire des Belles-Rivières rappellent aux parents que les 550 élèves des secteurs Shannon-Courcellette demeurent inscrits à cette commission scolaire, puisque, dans le pire des cas, le décret n'entrera en vigueur que le 1<sup>er</sup> juillet.

**Louis-Guy LEMIEUX**

Veillez prendre note que notre chroniqueur Louis-Guy Lemieux est présentement en reportage. Sa chronique reviendra dans le nouveau SOLEIL, la semaine prochaine.

**CARRIÈRES ET PROFESSIONS**

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE COMPOSEZ OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS **686-3270** LE SOLEIL, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (L.R.Q., chapitre C-12). Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

**REPRÉSENTANT(E)**

Une entreprise en expansion demande (un)e représentant(e) possédant expérience dans le gaz naturel. Poste disponible immédiatement. Envoyer votre curriculum vitae à: C.P. 4070 Charlesbourg (Québec) G1H 7J6

**CHARGÉ(E) DE COMPTES**

pour services à la clientèle en fonds mutuels et en assurance-vie. Minimum d'expérience requis. Envoyer curriculum vitae au: Dept 9310 - Le Soleil 925, chemin Saint-Louis C.P. 1547, succ. Terminus Québec (Québec) G1K 7J6

**EXPLOSIFS AUSTIN LTÉE**

**REPRÉSENTANT(E) TECHNIQUE** recherché pour la région de Québec

Exigences requises: Technicien en génie civil ou minier Bilingue Facilité pour le travail en équipe Dynamique et articulé Expériences et connaissances des explosifs.

Les candidat(e)s nous feront parvenir leur C.V. le plus tôt possible.

Ce poste est disponible immédiatement.

26, rue Saint-Pierre Bureau 206 Saint-Constant (Québec) J5A 1B8 Fax: (514) 632-4423

Une entreprise reconnue et bien établie dans le domaine manufacturier, désire s'adjoindre un responsable du crédit pour sa division à Québec.

Vous aurez, entre autres, la responsabilité des fonctions suivantes: évaluation et gestion hebdomadaire du recouvrement et du crédit, production de rapports associés et travaux de type administratif.

Vous possédez un diplôme collégial avec un minimum de cinq (5) années d'expérience pertinente ou l'équivalent. Vous êtes parfaitement bilingue et de plus, vous avez la capacité de communiquer efficacement et possédez un jugement très développé.

Nous offrons un salaire concurrentiel, une vaste gamme d'avantages sociaux ainsi que des chances d'emploi égales à tous.

Veillez faire parvenir votre c.v. au: Dept 9309, Le Soleil 925, chemin St-Louis C.P. 1547, succ. Terminus Québec (Québec) G1K 7J6

**En Bref**

**Déficience intellectuelle**

SAINT-GEORGES — Près de 340 personnes ayant une déficience intellectuelle ont participé, grâce à la collaboration des PME de la Beauce et des organismes du milieu, à des stages de travail leur permettant de vivre et d'être intégrés de plus en plus à leur communauté. Selon les récentes statistiques du Centre Victor-Cloutier, plus de 120 personnes sont inscrites actuellement aux Services d'intégration socio-professionnelle.

**CONCOURS j'achète Québec!**

Un cadeau de 20 000 \$ pour payer votre nouveau condo ou votre nouvelle maison, qu'en dites-vous? Vous pourriez recevoir ce montant en participant au concours j'achète Québec!

**20 000 \$**

APPLICABLES À L'ACHAT DE VOTRE NOUVELLE DEMEURE

Pour gagner, choisissez la ville de Québec! Lors d'une visite à l'un des projets identifiés sur cette page, vous recevrez un coupon de participation. Faites vite, vous avez jusqu'au 17 avril 1995 pour effectuer votre visite. Tirage le 20 avril 1995. Règlements disponibles chez les promoteurs participants.

**On gagne toujours à choisir Québec!**

**LES JARDINS MÉRICI** 7, Jardins de Mérci Bureau 108 688-1630

**LES QUARTIERS DU VACANCIER** 125, rue Dalhousie (coin St-André) 694-4424

**LA SAMARE DES ÉRABLES** 335, chemin Ste-Foy (coin des Érables) 688-0772

**LES TERRASSES LÉBOURNEUF** 650, Lebourgneuf 623-5988

**Le Chateaubourg du Mesnil** 1075, du Massif (Lebourgneuf) 621-9025

**TERRASSES LOUVIÈRE** 2552, rue des Cassis (Duberger) 686-1157

**MEUNIER ASSOCIÉS INC.** 7247, rue des Hautsurs 623-8525

**LE SOLEIL**

**TELE 4** 107.5 FM ROCK - DÉTENTE

**CITE 107.5 FM** ROCK - DÉTENTE

**CONCOURS**

**NOBILIS 99**

**VILLE DE QUÉBEC**

Québec, près de la vie!

# SEARS

Attendez-vous à plus

# 4 jours seulement

Du jeudi 23 mars au dimanche 26 mars 1995



## PLUS BAS PRIX À CE JOUR

### Ens. de matelas Sears-O-Pedic<sup>MD</sup>

# 444\$

Ens. 1 pl.

Ens. Émeraude<sup>MD</sup> à ressorts.  
Garantie<sup>†</sup> limitée de 15 ans. Série N° 79590  
Ens. 2 pl.....**544\$**  
Ens. G 2 pl.....**644\$**

<sup>†</sup>Détails de la garantie en magasin.  
Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears.



ÉPARGNEZ 30\$  
**299<sup>99</sup>**

Ch.  
Ord. 329,99

### Chaîne stéréo compacte

Voyez ces caractéristiques...chargeur pour 3 DC, lecteur et magnétocassette, syntonisateur numérique, amplification des basses. N° 28020.  
Différent de l'illustration



**799<sup>99</sup>**

### Réfrigérateur 18.1 pi. cu.

2 clayettes pleine largeur et 2 demi-clayettes réglables en porte-à-faux, 2 hydrateurs à couvercle en verre, porte inversible. Blanc. N° 53880.  
Supplément pour ton amande



**179<sup>99</sup>**

### Micro-ondes Kenmore<sup>MD</sup>

Modèle 0.9 pi. cu. à puissance de cuisson 820 W. Plateau tournant pour cuisson uniforme. Touche rapide pour réchauffage/cuisson. Tout blanc. N° 87430.

## Samedi et dimanche seulement

Utilisez votre carte Sears et

# ne payez rien avant mars 1996

# sur tous

les meubles\* de salon, salle à manger, chambre à coucher et ens. de matelas, gros électroménagers, aspirateurs et appareils électroniques

Sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. 25\$ de frais d'administration. Offre en vigueur le samedi 25 mars et le dimanche 26 mars 1995. Cette offre ne s'applique pas aux achats par catalogue et aux articles soldés des centres de liquidation. Détails en magasin. \*Sauf meubles de patio et pour bébés

# SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Deux-Montagnes: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Victoriaville-Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauve: 228-2222. Copyright Canada, 1995, Sears Canada Inc.

Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

## LE MONDE



L'invasion turque dirigée contre les Kurdes se poursuit

# Plus de 200 morts dans le nord de l'Irak

ANKARA (Reuter, AP, AFP) — L'aviation turque a pilonné hier pour la seconde journée consécutive les bases de rebelles kurdes dans le nord de l'Irak. Environ 200 membres du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et au moins huit soldats turcs ont été tués, selon le ministère de la Défense de ce pays.

## Réfugiés

Appuyés par les chars et l'artillerie, les 35 000 hommes de l'armée de terre turque ont effectué une percée de 40 km à l'intérieur des territoires irakiens, a précisé la radio officielle turque.

Bagdad a observé depuis le début de l'opération un mutisme aussi total qu'inhabituel.

« Notre but est de causer le plus de destructions possible », a reconnu un responsable militaire à Diyarbakir.

Diplomates et experts militaires s'accordent pourtant à penser que la préparation des troupes turques, lundi à l'aube, a nui à l'effet de surprise et a donné aux combattants kurdes le temps de fuir ou de regagner la Turquie. Ils doutent aussi que les 200 morts revendiqués par Ankara soient tous des rebelles.

« Elles (les autorités turques) ne s'embarrassent pas de faire la distinction entre combattants du PKK et réfugiés », a dénoncé un expert militaire occidental sous couvert d'anonymat.

Les rebelles du PKK, en rébellion armée contre Ankara depuis 1984, se servent comme base arrière du nord de l'Irak, qui échappe au contrôle du régime de Bagdad depuis la fin de la guerre du Golfe en février 1991 et est sous contrôle des groupes kurdes irakiens.

## Opération

Conscient que son opération en Irak risque de provoquer une riposte très violente du PKK, l'armée turque a incendié deux hameaux, soit une vingtaine de maisons, dans la région pour

empêcher les combattants d'y trouver refuge.

Washington et Moscou ferment les yeux.

À Genève, le Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) s'est dit préoccupé du sort des réfugiés. Les autorités locales des villages proches de Zakho, à 12 km de la frontière irako-turque, l'ont prévenu que les forces turques avaient reconduit de force des Kurdes en Turquie.

Le HCR a ouvert une enquête et a exhorté Ankara à bien faire la différence entre les activistes armés et les réfugiés civils.

Le porte-parole du ministère turc des Affaires étrangères a nié l'existence de tels déplacements forcés de population.

« Nous tenons à souligner que nous nous soucions beaucoup des bonnes conditions de vie des civils dans la région », a dit Ferhat Attaman à Reuter.

À Washington, la Maison-Blanche s'est abstenue de condamner l'incursion turque en Irak après avoir reçu du premier ministre turc Tansu Ciller des

assurances que l'opération n'était que limitée et que l'armée ne toucherait pas aux civils.

La Russie a abondé dans le même sens. La lutte contre le PKK est une affaire interne pour la Turquie et les pays concernés, a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, qui a souligné le caractère ponctuel et limité de l'opération.

L'Union européenne a au contraire critiqué l'incursion qui lui paraît violer les principes du droit international.

« Nous sommes en Turquie comme ailleurs attachés au prin-

cipe de l'intégrité territoriale et du respect de la souveraineté des États », a déclaré Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères de la France, qui préside le Conseil des ministres de l'UE.

## Provide Comfort

L'opération de surveillance aérienne sur le nord de l'Irak « Provide Comfort » est suspendue depuis lundi, a indiqué hier le Pentagone, confirmant la position d'attente adoptée par l'administration américaine.

« Nous allons attendre de voir combien de temps durent les

actions en cours dans le nord de l'Irak avant de prendre une décision », a déclaré un porte-parole du département de la Défense Dennis Boxx.

Pour les États-Unis, l'activité militaire constitue uniquement « un effort pour protéger ses frontières et sa sécurité », a ajouté M. Boxx.

L'opération humanitaire Provide Comfort, à laquelle participent les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne, consiste à acheminer des secours aux Kurdes du nord de l'Irak. Elle a été mise en place dans la foulée de la victoire de la coalition durant la guerre du Golfe.

## Coupable d'avoir effectué des raids sur Chali Les Tchétchènes ont fusillé un pilote de bombardier russe

MOSCOU (AFP, Reuter) — Un pilote de bombardier russe capturé par les forces indépendantistes a été exécuté hier, selon le porte-parole du gouvernement indépendantiste tchétchène Movladi Oudougov.

Le pilote, Nikolai Bairov, a été condamné à mort pour avoir effectué des raids aériens sur la ville de Chali, au cours desquels

ont été tués des civils, et a été fusillé, a précisé M. Oudougov.

Il a également indiqué que les deux commandants des forces aériennes russes qui ont ordonné les frappes aériennes sur les quartiers résidentiels des villes tchétchènes ont également été condamnés à mort hier par contumace par une cour tchétchène.

## Argoun, la ville fantôme

Bombardée sans répit, pilonnée par l'artillerie, abandonnée par ses habitants, Argoun, que les forces russes ont entrepris hier d'encercler, n'est plus qu'une ville fantôme, mais que les Tchétchènes ne veulent pas abandonner.

Il est quatre heures du matin. Dans le centre, où ce qu'il en reste alors que chaque maison a déjà été touchée au moins une fois, un obus qui vient de tomber sur une petite maison déjà éventrée à cette fois atteint le sous-sol. Deux des huit combattants tchétchènes qui y passaient la nuit ont été tués, quatre autres blessés.

Dans cette petite ville à 15 km à l'est de Grozny, qui n'est plus guère qu'un champ de ruines, on ne voit plus personne dans les rues. Mais dans les caves les combattants sont là, revenant à tour de rôle « s'abriter » après leur tour de garde au « front », à quelques centaines de mètres de là, et déterminés à défendre jusqu'au bout cette ville devant laquelle les Russes campent depuis trois mois.

« Le plus dur, ce n'est pas d'aller au front. C'est de devoir ramener à leur famille les corps de nos camarades tués par les bombes », affirme Ramzan Issaïev, l'un des commandants des forces tchétchènes dans la ville, qui reconnaît que la récente intensification des bombardements provoque de lourdes pertes dans les rangs tchétchènes.

« C'est le devoir de chaque Tchétchène d'aider nos combattants », affirme Khamzat Irdiev, 55 ans, qui

dans son camion brinquebalant vient de parcourir aussi vite que possible la route sous le feu de l'artillerie russe, apportant des provisions de Chali qu'il distribue — gratuitement — aux combattants.

Le commandement tchétchène a récemment déménagé son quartier général de Chali à Argoun.

## Sida: test rapide de dépistage

BRUXELLES (AFP) — Un nouveau test de dépistage du sida, permettant de savoir, le jour même de l'infection, si un individu a été contaminé par le virus HIV a été mis au point par un laboratoire belge, a annoncé hier son directeur.

Grâce à ce nouveau procédé, élaboré par le laboratoire de Biochimie Cellulaire des Facultés de Namur et la société Lambdatech, les candidats au test ne devront plus attendre trois mois pour savoir s'ils sont séropositifs.

À l'heure actuelle les médecins recommandent aux patients d'attendre trois mois après une infection potentielle avant d'effectuer un test.

Il existe déjà un autre procédé de dépistage (PCR), qui permet en quelques heures de savoir si une personne est atteinte par le virus. Ce procédé doit être confirmé par un test PCR ultérieur.



## Marché libre de riz au Bangladesh

Des centaines de personnes, principalement des femmes se bousculent à proximité d'un camion à partir duquel l'État du Bangladesh effectue des ventes de riz à rabais, afin de contrer les effets néfastes de la libéralisation du marché des céréales dans ce pays, qui a entraîné des hausses de 30% des prix à la consommation ces derniers jours.

La campagne de Jospin est la moins onéreuse

## Balladur en baisse, Chirac propulsé

PARIS (AFP) — La cote dans les sondages du premier ministre français et candidat à l'élection présidentielle, Édouard Balladur, continue de s'étioler, celle de son concurrent gaulliste, le maire de Paris Jacques Chirac poursuivant, quant à elle, sa hausse, selon deux sondages rendus publics hier.

Selon un sondage de l'institut IFOP, Édouard Balladur se retrouverait même, pour la première fois, à égalité (50-50) avec le candidat de l'opposition socialiste, Lionel Jospin, s'il lui était opposé au deuxième tour de l'élection.

Selon un autre sondage toutefois, de l'institut BVA, Édouard Balladur obtiendrait dans un tel cas de figure 54% contre 46% à Lionel Jospin.

Le deuxième tour départage les deux candidats arrivés en tête au premier tour. Une telle hypothèse d'un deuxième tour entre Édouard Balladur et Lionel Jospin reste cependant théorique, puisque le premier ministre français se trouve en troisième position au premier tour depuis une quinzaine de jours.

Selon le sondage IFOP, Jacques



Le premier ministre Édouard Balladur s'est offert un réconfortant bain de foule, hier, alors que sa popularité semble en chute libre.

Chirac poursuit son avance pour le premier tour avec 29% des intentions de vote, soit 5 points de plus par rapport au précédent sondage. Il serait suivi par Lionel Jospin (22%, soit -1) et ensuite par Édouard Balladur (17%, soit 5,5 points de moins).

Selon le sondage BVA, Jacques Chirac arrive en tête avec 28,5% (+4) des intentions de vote, devant Lionel Jospin 19,5% (-0,5), Édouard Balladur 17% (-1).

En ce qui concerne le deuxi-

me tour, Jacques Chirac serait élu par 59% contre 41% pour Lionel Jospin, selon l'IFOP.

Selon BVA, Jacques Chirac opposé à Lionel Jospin obtiendrait 61% (+4 points par rapport à l'enquête réalisée du 2 au 5 mars) des intentions de vote contre 39% au socialiste.

## Les budgets

Les candidats Jacques Chirac et Édouard Balladur devraient dépenser à peu près la même

somme au cours de la campagne pour l'élection présidentielle, soit quelque 24 millions \$ chacun, le maximum autorisé par la loi, tandis que le candidat socialiste Lionel Jospin n'a prévu que la moitié de cette somme, selon les prévisions.

L'état-major de campagne de Jacques Chirac a annoncé hier que son budget s'élèvera à 17 millions \$ pour le premier tour, somme qui pourrait grimper à 23 millions \$ dans le cas, prévu par les sondages, où M. Chirac est présent au second tour.

M. Chirac dépenserait ainsi nettement plus qu'en 1988, quand il s'était opposé sans succès au président Mitterrand.

Dans un climat empoisonné par les affaires de corruption, une loi de janvier 1995 a baissé les plafonds autorisés de dépenses et a fait interdiction, à partir de janvier 95, aux entreprises de financer les campagnes politiques. Les candidats doivent donc compter soit sur l'État, soit sur les dons de partis politiques ou de particuliers.

Faute des apports des entreprises, les candidats ont dû accroître leurs efforts pour obtenir des dons de personnes privées, ce qu'ils ont fait sous forme de sollicitations dans les journaux.

## OUVERTURE DE LA COMMISSION NATIONALE SUR L'AVENIR DU QUÉBEC

ÉMISSION SPÉCIALE  
LE MERCREDI 22 MARS 1995 DE 13 H 30 À 17 H

### ACTIVITÉ DU 22 MARS

Dépôt des rapports et compte rendu des présidentes et des présidents des commissions sur l'avenir du Québec.

Messieurs Jacques Parizeau, Premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, chef du Bloc québécois et chef de l'Opposition à la Chambre des communes et Mario Dumont, chef de l'Action démocratique et député à l'Assemblée nationale, prendront également la parole.

Municipalités desservies par :

Cogéco	Vidéotron	CF-Cable
Canal des débats de l'Assemblée nationale	Montréal 54 Québec 50 Victoriaville 53 Cap-de-la-Madeleine 27 Sherbrooke 41 Saguenay 44	Montréal Hull Aylmer Gatineau Buckingham

et les cablodistributeurs et les télévisions communautaires participantes

DU 23 MARS AU 28 MARS SUIVEZ SUR CES CANAUX LES TRAVAUX DE LA COMMISSION NATIONALE SUR L'AVENIR DU QUÉBEC.

EN DIRECT  
du Manoir  
Montmorency

Pour assister en personne aux audiences débutant le 23 mars 1995, vous devez vous inscrire auprès du Secrétariat national des commissions sur l'avenir du Québec en composant le

1 800 363-3043

Québec

# Quelque 3000 policiers japonais ont effectué des arrestations Secte soupçonnée de l'attentat au gaz de Tokyo

TOKYO (AFP) — Quelque 3000 policiers ont entamé la perquisition des locaux de la secte religieuse Aoum Vérité suprême à Tokyo et ailleurs au Japon tôt ce matin, deux jours après l'attentat au gaz Sarin meurtrier dans le métro de la capitale.

Des bidons semblables à ceux utilisés pour le transport des gaz mortels dans le métro ont été trouvés dans un de ces endroits et plusieurs membres du groupe ont été mis sous arrêt en début de journée.

La raison officielle invoquée par la police pour la perquisition est un enlèvement dont a été victime un secrétaire de notaire, M. Kiyoshi Kariya, en février dernier en pleine rue à Tokyo et pour lequel la police soupçonne la secte, a expliqué l'agence Diji Press. Cet homme, dont la soeur était membre de la

secte et désirait la quitter, avait été enlevé sous les yeux de plusieurs témoins, indique la presse japonaise.

### 10 morts

Le nom de la secte avait été cité dès lundi par les médias japonais, quelques heures après l'attentat au Sarin commis à une heure de pointe dans le métro de Tokyo. Cet attentat sans précédent a tué 10 personnes et en a grièvement intoxiqué au moins 75 autres qui sont encore inconscientes.

Après l'horreur de lundi matin, la vie a repris lentement son cours

dans le métro de Tokyo. Comme le disait un passager hier, «le métro est dangereux, mais il n'y a pas d'autres moyens de se déplacer».

### Ça roule

Les dizaines de milliers de voyageurs ont donc recommencé à arpenter les couloirs, à emprunter les correspondances et à monter dans les wagons de ce réseau devenu le lieu, la veille, d'un attentat collectif au gaz mortel. Dix voyageurs sont morts — six sur le coup et quatre autres quelques heures après — et 5500 personnes ont été soignées après les émanations du gaz toxique dans différents endroits du métro. Quelque 700 personnes étaient toujours hospitalisées hier soir, dont 75 dans un état grave.

Toutefois, l'affluence était plus faible que d'habitude, notamment en raison de la fête de l'équinoxe de printemps, jour férié au Japon.

### La vente des masques

Le volume de transactions boursières sur les actions du principal fabricant japonais de masques à gaz a été de bien plus de 100 fois plus important que la normale dans les deux jours précédant l'attentat au gaz de combat dans le métro de Tokyo, selon des informations de presse.

Le quotidien Nihon Keizai a

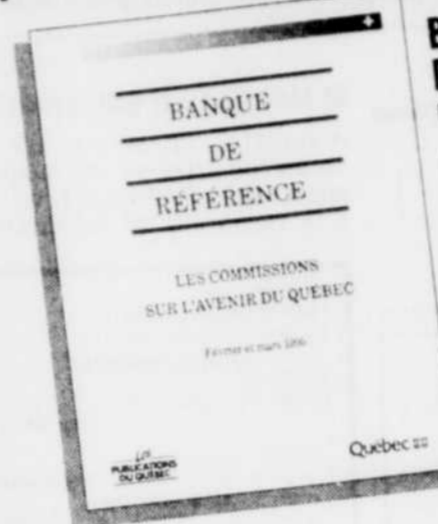
signalé la hausse lundi des cours des actions de Shigematsu Works mais aussi de la société Koken, autre grand fabricant japonais de masques à gaz et à poussière. Selon le premier quotidien écono-

mique japonais, la catastrophe de lundi a dopé les achats d'actions de ces deux entreprises. Le cours de Shigematsu Works, qui avait perdu 14 yens vendredi, a gagné 21 yens pour finir à 786

yens à la clôture lundi, avec 15000 actions échangées. Le cours de Koken, qui avait perdu 180 yens vendredi, a augmenté lundi de 250 yens pour atteindre 1970 yens.

## LES COMMISSIONS SUR L'AVENIR DU QUÉBEC

Pour bien comprendre les enjeux futurs... pourtant si rapprochés!



**BANQUE DE RÉFÉRENCE**  
Février et mars 1995

Secrétariat national des commissions sur l'avenir du Québec  
1995, 264 pages  
2-551-16231-9  
**17,95 \$**

### Vente et information:

Chez votre libraire habituel

Télécopieur: (418) 643-6177  
1 800 561-3479

Commande postale:

Les Publications du Québec  
C.P. 1005  
Québec (Québec)  
G1K 7B5

Téléphone: (418) 643-5150  
**1 800 463-2100**

## En Bref

### Les Bosniaques entravent la FORPRONU

BELGRADE (AFP) — L'armée bosniaque (à majorité musulmane) a privé hier de leur liberté de mouvement les casques bleus à Tuzla (nord-est), a affirmé l'agence serbe SRNA citant des sources militaires serbes bosniaques. L'armée gouvernementale a «bloqué tous les membres» de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) à l'aéroport ainsi qu'à leur hôtel à Tuzla, les empêchant de se rendre sur le mont Majevica qui surplombe la ville, selon l'agence des Serbes de Bosnie reçue à Belgrade.

### Retour sur Terre après 439 jours pour Valéri

PARIS (AFP) — Le retour sur Terre du médecin-cosmonaute russe Valéri Poliakov, après 439 jours passés dans l'espace, soit le record mondial de séjour d'un homme en apesanteur, est attendu aujourd'hui, à 04h04 GMT, dans les steppes du Kazakhstan. Le précédent record appartenait jusqu'ici au Russe Moussa Manarov, qui était resté dans l'espace 366 jours d'affilée et y avait passé, au total, 541 jours, ses séjours précédents compris. Poliakov, qui avait déjà à son palmarès 240 jours dans l'espace, atteindra ainsi les 679 jours.

### Homme de 104 ans invité à la maternelle

JÉRUSALEM (AFP) — Un arrière grand-père israélien âgé de 104 ans a reçu une lettre de la municipalité de Jérusalem le priant de s'inscrire au jardin d'enfants. Yossef Tzadok a été victime d'un ordinateur municipal bormé, qui le faisait naître en «décembre 90» sans préciser le siècle. Tzadok a 24 petits-enfants et 36 arrière petits-enfants.

### L'essence à 2,5 cents le litre en Iran

TÉHÉRAN (AFP) — Les prix de l'essence et de la plupart des produits pétroliers ont doublé en Iran hier, jour du Nouvel An iranien, une décision prise par le gouvernement pour accroître ses recettes fiscales et tenter de réduire la consommation. Le prix de l'essence est passé de 50 à 100 rials (1,2 cent US à 2,5 cents US), ce qui fait toujours de l'Iran, en dépit de cette augmentation, l'un des pays du monde où l'essence est la moins chère.

### Le séjour de la reine est écourté

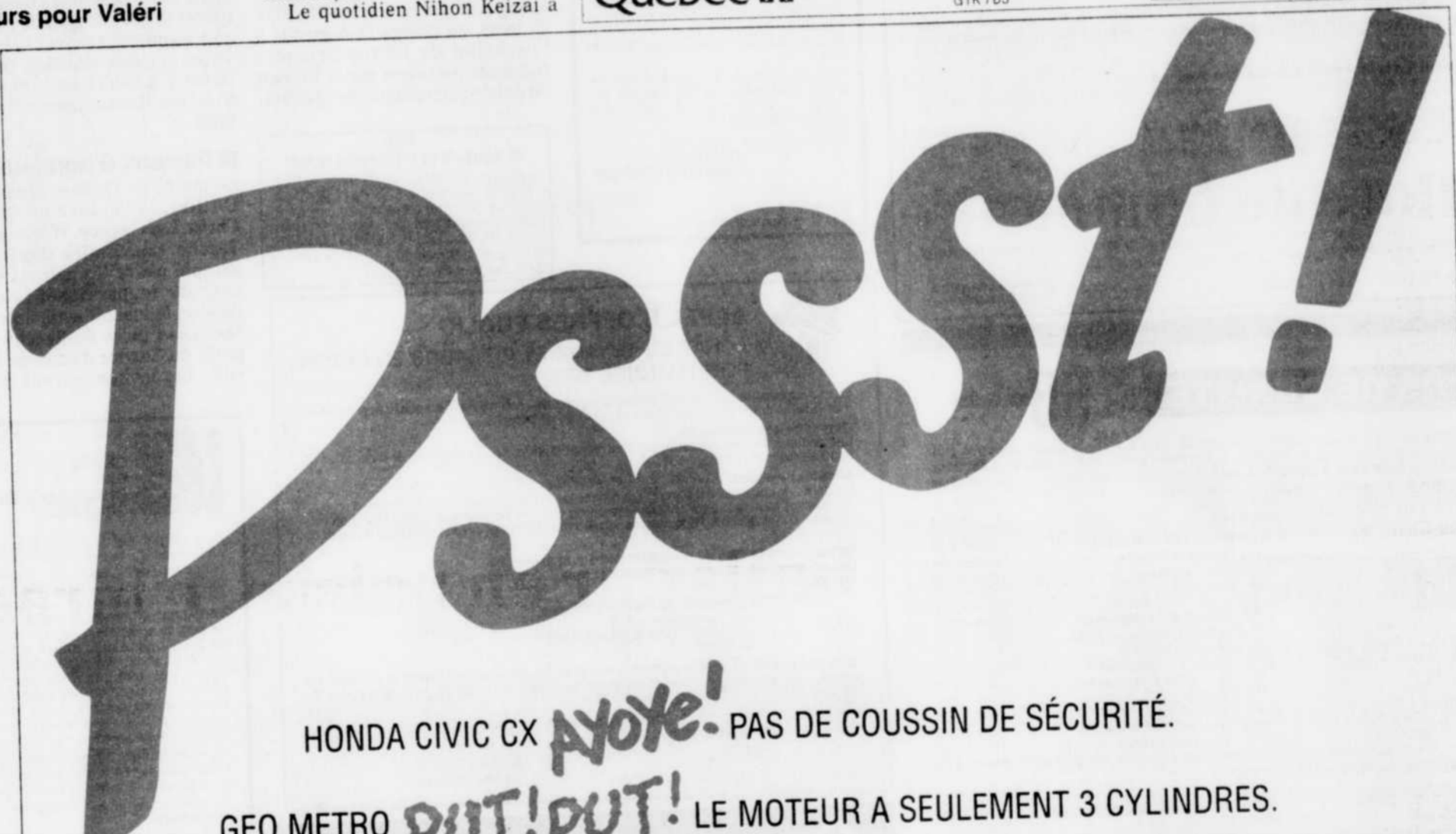
LE CAP (AFP) — Des foules de Noirs ont offert hier un accueil si enthousiaste à la reine Elizabeth II d'Angleterre qu'elle a dû, par sécurité, écourter sa visite dans un township du Cap. Alors qu'elle assistait à un match de cricket dans un stade financé par les Britanniques à Langa, une foule imposante a franchi le périmètre de sécurité. La reine s'est retrouvée entourée par des centaines de curieux qui voulaient la toucher et la saluer de près.

### Le FBI et le présumé meurtrier de Napoléon

LE CAP (AFP) — La Sûreté fédérale américaine (FBI) va examiner quatre brins des cheveux de l'empereur français Napoléon Ier, qui étaient gardés depuis près de 150 ans dans une chambre forte du Musée du Cap, pour déterminer s'il a été empoisonné à l'arsenic ou s'il est décédé de mort naturelle.

### Clinton en hausse dans les sondages

WASHINGTON (AFP) — La cote de popularité du président Bill Clinton a enregistré une hausse de quatre points à 46%, depuis la fin février, et dépassait même la barre des 50%, selon deux sondages publiés hier. 46% (contre 45%) des mille personnes interrogées pour USA-Today/CNN/Gallup, approuvent le travail du chef de l'exécutif américain contre 42% au précédent sondage.



HONDA CIVIC CX **Ayoye!** PAS DE COUSSIN DE SÉCURITÉ.

GEO METRO **PUT! PUT!** LE MOTEUR A SEULEMENT 3 CYLINDRES.

TOYOTA TERCEL **BING! BANG!** PAS DE SUSPENSION INDÉPENDANTE AUX 4 ROUES, PAS DE COUSSIN DE SÉCURITÉ.

NISSAN SENTRA DLX, 2 PORTES **Ayoye! Ayoye!** PAS DE COUSSIN, ELLE NON PLUS.

DODGE ET PLYMOUTH COLT 1995 **Yahou!**



Dodge/Plymouth Colt 1995

### L'ensemble 21A

- Deux coussins de sécurité, de série
- Poutres latérales de portes
- Moteur 4 cylindres de 1,5 litres, 12 soupapes
- Boîte manuelle à 5 rapports
- Suspension indépendante aux 4 roues
- Et plus encore

PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉ  
**12 350 \$**

RABAIS AU CONSOMMATEUR

**-1 655 \$**

**10 695 \$\***

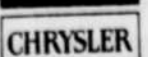
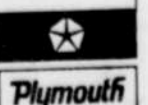
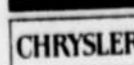
OFFRE SPÉCIALE D'UNE DURÉE LIMITÉE

### 750\$ AUX DIPLÔMÉ(E)S

Remise en argent supplémentaire de 750\$ à l'achat du véhicule Chrysler 1995 de votre choix en plus de tout autre rabais offert. Cette offre se termine le 31 décembre 1995. Détails chez le concessionnaire.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

## LE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER DE VOTRE RÉGION. QUELQU'UN DE FIABLE.



\* Remise du fabricant incluse. Prix spécial aux diplômés après remise : 9 945 \$. L'offre aux diplômés s'adresse aux personnes qui ont obtenu ou qui obtiendront un diplôme collégial ou universitaire d'une institution canadienne antérieurement entre le 1<sup>er</sup> janvier 1994 et le 31 décembre 1995, et qui prendront livraison du véhicule avant le 31 décembre 1995. L'offre ne s'applique pas à la Dodge Viper et au Dodge Ram (T-300). Transport (495 \$), immatriculation, taxes et assurances en sus. Offre d'une durée limitée. Détails chez le concessionnaire.

**UNE PLACE AU SOLEIL**



Faire parvenir vos communications à: **PLACE AU SOLEIL**  
 LE SOLEIL, 925 chemin Saint-Louis, C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6  
 Tél: 686-3394 Fax: 686-3374



**Motoneigiste émérite**

Le doyen du club « Les sorciers de l'île d'Orléans » M. Laurent Létourneau, est sans doute aussi l'un des motoneigistes les plus expérimentés de la province. Toujours actif après 30 ans de cavalcade, M. Létourneau a acheté sa première motoneige en 1966. Sur cette photographie, il présente son 26e engin: un Bombardier STX. M. Létourneau, qui préfère taire son âge, parcourt environ 5400 km par hiver sur ces engins. Domicilié à Sainte-Famille, il a croisé des milliers de personnes, des centaines de bêtes sauvages mais il n'a pas encore rencontré l'âme soeur.

désirant participer à une étude clinique sur un médicament qui se déroulera en avril. On recherche donc des hommes de 18 à 35 ans, en bonne santé, non fumeurs et de poids normal. Leur participation sera requise pour deux ou trois fins de semaine et ces volontaires recevront de 200\$ à 400\$ pour leur participation à cette recherche. Renseignements: Véronique Hébert au 656-3498.

**Librairie ethnique**

Depuis le 1er avril, Diffudi International, qui offre depuis quelques années, au 880, Pere Marquette, des cours de langues et de danses exotiques (tango, flamenco, merengue, salsa, etc.), offre les services d'une librairie ethnique dans les rayons de laquelle on retrouve des revues, des journaux, des livres, des dictionnaires, des films, des romans étrangers assistés par lecteur sur cassette, enfin tout le nécessaire pour l'apprentissage de différentes langues, dont l'espagnol, l'anglais, le portugais, le russe, etc. Renseignements: 682-3617.

**Nouveau médicament**

Anapharm, un laboratoire de recherche privé sur les médicaments situé à l'université Laval, est à la recherche de volontaires

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC  
 No. 500-02-005373-951  
**COUR SUPÉRIEURE**  
 PRÉSENT RAYMOND LARIVIÈRE demandeur  
 c. ANDRÉ TREMBLAY défendeur  
**ASSIGNATION**  
 ORDRE est donné à ANDRÉ TREMBLAY de comparaitre au greffe de cette cour située au 1, Notre-Dame Est à Montréal, district de Montréal, salle XXX dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Soleil.  
 Une copie du bref d'assignation et d'une déclaration a été remise au greffe à l'intention du défendeur ANDRÉ TREMBLAY.  
 Montréal, le 1er mars 1995  
 Josée Leduc  
 GREFFIER ADJOINT  
 COPIE CONFORME  
 Marie Maz  
 Procureure du demandeur

**Radio expérimentale**

L'Association Radio Expérimentale du Sud du Québec tiendra un kiosque d'information les 24, 25 et 26 mars, au collège St-Augustin, à l'occasion de l'Expo-Sciences régionale parrainée par le Conseil du loisir scientifique de Québec.

**Avis de demande de changement de nom**  
 Prenez avis que MARIE JOSEPHINE FLORIDA LAMARRE domiciliée à 597, Petit Cap, Cap St-Ignace, GOR 1H0 présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de MARIE JOSETTE FLORIDA LAMARRE Montmagny, le 10 mars 1995  
 Marie Josephine Florida Lamarre

**AVIS DIVERS / APPELS D'OFFRES / SOUMISSIONS**



**APPEL D'OFFRES PUBLIC**  
**ACHAT DE MATÉRIEAUX D'ÉGOUT**  
**POUR L'ANNÉE 1995**

La municipalité de Lac-Saint-Charles demande des soumissions au public auprès de firmes privées pour l'achat de matériaux d'égout.

**Obtention des documents**  
 Les documents concernant le présent appel d'offres seront disponibles à compter de 8h30, le mercredi 22 mars 1995.

**Garanties exigées**  
 Un dépôt de garantie est requis à la remise des soumissions. Il est constitué d'un cautionnement sous forme de chèque visé ou de garantie de soumission (bid bond) en provenance d'une maison d'assurances, au montant de dix pour cent (10%) du montant de la soumission.

**Date et heure limites de réception des soumissions**  
 Les soumissions doivent être reçues le vendredi 31 mars 1995 à 10h30, à l'adresse suivante:

Municipalité de Lac-Saint-Charles  
 510, rue Delage, C.P. 8  
 LAC-SAINT-CHARLES (Québec)  
 G0A 2H0

dans une enveloppe scellée portant la mention "Soumission pour matériaux d'égout". Les soumissions seront ouvertes en public à l'hôtel de ville de Lac-Saint-Charles, 510, rue Delage, à compter de 10h35.

La municipalité de Lac-Saint-Charles ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Jacques Lacombe  
 Secrétaire-trésorier

**AVIS DE QUALITÉ**



Conformément aux dispositions de l'article 32 de la Loi sur le Curateur public et de l'article 599 du Code civil du Québec, le Curateur public donne avis qu'il est administrateur provisoire des biens délaissés et liquidateur des successions non réclamées pour les personnes ci-dessous mentionnées:

**1° Biens trouvés sur un cadavre non réclamé:**

Nom	Domicile	Date du décès
DESCAMBAULT, Guy	1122, Villery, #209, Montréal	1995-01-27
DEVOST, Paul	1815, Maufils, #2, Québec	1994-10-04
LABELLE, Irénée	135, Wilson, Longueuil	1994-12-07
LACACÉ, Léonidas	3547, Hutchison, Montréal	1994-11-06
LEGAULT, Roland	2285, Dezery, #4, Montréal	1994-10-18
LESSARD, Marc	4550, Brébeuf, #121, Montréal	1994-10-06
LOZEAU, Marcelle	525, St-Charles, #309, Longueuil	1994-10-31
MC LEOD, Louise	389, 8e Avenue, Lachine	1995-01-12
MORISS, Carlos	475, Carolina, #5, Longueuil	1994-09-15
OTIS, Antoine	118, Dubuc, #105, Chibougamau	1994-10-20
PEPIN, Roland	3455, Durouch, #802, Montréal	1994-10-17
SCHUBERT, Erika	1888, Dumouchel, #8, Laval	1994-12-05
SENYCK, Jerry	3241, Forest Hill, #10, Montréal	1994-12-05
VERDON, Jeannine	3500, Chapleau, Montréal	1994-10-21

**2° Biens situés au Québec dont les propriétaires ou leurs héritiers sont inconnus ou introuvables ou auxquels ils ont renoncé:**

Nom	Domicile	Date du décès
BROUILLETTE, Claude	4036, Ste-Catherine Est, #2, Montréal	1994-08-09
CAPSILS, John	Massachusetts, U.S.A.	Inconnu
COUTURE, Gérard (Gerry)	116, LeBlanc Est, #C, Longueuil	1994-11-15
DZIEDZIC, Maria	3911, Colonnale, #5, Montréal	1994-12-16
EDMOND, Adrien	7055, Jean-Bourdon, Montréal	1994-12-12
FEDORCHAK, Peter	3614, St-Urbain, #114, Montréal	1994-12-20
FERGUSON, Robert	2360, Nicolas-Pinel, Ste-Foy	-
GAGNON, Ronald	1065, Laurin, Lavaltrie	1994-10-10
GAUCHET, Adèle	611, boul. Queen Nord, Sherbrooke	1994-01-20
GERARD, André	7805, Mountain Sights, #124, Montréal	1994-12-28
GRUBIC, Ljuba	2150, De Maisonneuve Ouest, #204, Montréal	1995-01-17
MÉNARD, Lucien	4420, Notre-Dame Ouest, Montréal	1994-12-18
MERCURY COMET 1964	5145, Durocher, Montréal	-
MORIN, François	467, Dumais, St-Jérôme	-
PROVENCHE, Simon	507, Delormier, Montréal	1994-11-30
WIRTH, Rodolphe	1365, Logan, Montréal	1994-12-24

**3° Biens délaissés par les personnes morales dissoutes:**

Nom	Domicile	Date du décès
BARIBAUT, Roger	560, Ampère, #1, Laval	1994-09-08
BEAUDOIN, Lucien	691, Notre-Dame, #306, St-Jupite	1994-09-04
BEAUDRY, Louise	5900, St-Vallier, Montréal	1993-02-16
BERNIER, Gérard Alfred	8694, boul. Gouin Est, #16K, Montréal-Nord	1995-01-21
BERNIER, Hervé	7044, Pagnieu, #40, Montréal	1994-09-02
BISSON, Thomas Georges	855, Galt, #708, Verdun	1994-10-17
BLONDEAU (BLANGIER), Joseph (Jean)	280, Price Est, Chicoutimi	1994-10-03
BREAU, Dorice (Doris)	341, avenue Venise Ouest, Venise en Québec	1994-11-12
BRUNET, Jacques	1473, Le Familial, Val-David	1994-09-14
CARRIER, Gérard	1083, Des Godlands, Beloeil	1994-11-13
CORMIER, Elaine	28A, St-Christophe, St-Jérôme	1994-07-21
CÔTE, Gustave	561, 1re Avenue, Malartic	1991-08-23
COUTURE, Marc	123, Bellevue, Grande Rivière Ouest	1993-10-30
DESMÉULES, Marie-Paule	17, St-Antoine, #C, Hébertville, Lac-St-Jean	1994-01-06
GALGANOV, Israel	7900, Earle Road, Côte St-Luc	1994-10-23
GEISHARDT, Hans Peter	335, De Guire, #1006, St-Laurent	1994-11-18
GRENIER, Bernard	741, Robidou, Manville	1994-01-22
GROS (GROZ), Bernard-Henri	1360, Bernard Ouest, #11, Outremont	1994-09-24
GUAY, Chantal	63, Saint-Edouard, #4, Lévis	1994-08-14
GUILBAULT, Doris	Inconnu	1978-07-10
GUY, Ernest	150, Lyette, #5, LaSalle	1994-06-28
JUTRAS, Laurette (Laurette)	675, Goyette, Longueuil	1994-06-16
LAFONTAINE, Claude	1034, De Mezy, #3, Cap-de-la-Madeleine	1994-09-27
LAPORTE, Line	560, 31e Avenue, #18, LaSalle	1994-11-30
LAURIN, Arthur	Inconnu	1979-08-19
LEGARE, Fernando	148, 56e Rue Est, Charlesbourg	1994-09-20
LEGAULT, Eric	585, Joliette, Montréal	1994-08-27
MANOUIL, Joseph Eugène	82A, Charlotte, Sorel	1994-12-14
MELOCHE, Rodolphe	360, Lachance, #201, St-Jean Richelieu	1994-10-10
OUELLET, Alice	230, St-Luc, Québec	1994-03-03
PERRON, Raymond	3649, Jérémie, Brossard	1994-10-20
PLOUDE, Martin	1008, Paradis, Roberval	1994-12-15
PRUD'HOMME, Yolande	7371, Mauno-Duplessis, #7, Montréal	1994-06-11
RICHARD, Jean	37, Notre-Dame, Le Gardeur	1994-06-03
ROBAILLE, Richard	1709, Ernest-Lapointe, #210, Québec	1994-05-05
RONDEAU, Maurice	9, St-Louis, Bas de Shawinigan	1994-06-06
ROY, Jean-Paul	1170, av. des Violettes, Bécancour	1994-06-06
TARDIF, Urban	2327, Chemin Beech Sud, Clarencville	1994-08-12
VEILLEUX, Benoît	122, Cartier, #1, Vaudreuil	1994-06-19
VIEN, Arthur Roméo	7150, Marie-Victorin, Montréal	1994-05-23
WAN, Peter Syak Yin	2, Courtney Drive, Montréal Ouest	1994-06-03
WHITE (Lafontaine), Gérald	4779, Anthème, Pierrefonds	1994-10-20

Selon l'article 794 du Code civil du Québec, le Curateur public dresse un inventaire des successions non réclamées au paragraphe 4 du présent avis. Sur demande écrite de la part d'une personne intéressée (héritier, légataire, créancier possédant un document à l'appui), copie de l'inventaire pourra lui être transmise. Le Curateur public remettra les biens et les revenus produits depuis le début de son administration provisoire au propriétaire ou aux héritiers qui se manifestent dans les dix ans du début de sa gestion pour les paragraphes 1 et 2 et dans les dix ans de la date du décès pour le paragraphe 4.

**Le Curateur public du Québec**

Direction des biens délaissés  
 600, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 500  
 Montréal (Québec)  
 H3B 4W9  
 Tél: 1-514-873-4074  
 1-800-363-9020



**APPEL D'OFFRES PUBLIC**  
**ACHAT DE TUYAUX ET PUISARDS EN BÉTON**  
**POUR L'ANNÉE 1995**

La municipalité de Lac-Saint-Charles demande des soumissions au public auprès de firmes privées pour l'achat de tuyaux et puisards en béton.

**Obtention des documents**  
 Les documents concernant le présent appel d'offres seront disponibles à compter de 8h30, le mercredi 22 mars 1995.

**Garanties exigées**  
 Un dépôt de garantie est requis à la remise des soumissions. Il est constitué d'un cautionnement sous forme de chèque visé ou de garantie de soumission (bid bond) en provenance d'une maison d'assurances, au montant de dix pour cent (10%) du montant de la soumission.

**Date et heure limites de réception des soumissions**  
 Les soumissions doivent être reçues le vendredi 31 mars 1995 à 10h, à l'adresse suivante:

Municipalité de Lac-Saint-Charles  
 510, rue Delage, c.p. 8  
 LAC-SAINT-CHARLES (Québec)  
 G0A 2H0

dans une enveloppe scellée portant la mention "Soumission pour tuyaux et puisards en béton". Les soumissions seront ouvertes en public à l'hôtel de ville de Lac-Saint-Charles, 510, rue Delage, à compter de 10h05.

La municipalité de Lac-Saint-Charles ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Jacques Lacombe  
 Secrétaire-trésorier



**SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC**

**APPEL D'OFFRES**

P01384

**DESCRIPTION**

La Société de l'assurance automobile du Québec sollicite, auprès de fournisseurs spécialisés dans le domaine des technologies de l'information, des offres afin d'effectuer le mandat suivant: « Réalisation du sous-projet 1 du projet « Assistance aux interventions sur route », Implantation, Rodage (assurer la continuité sur une période de 3 mois, entretien post-implantation) et assurer la Continuité pour une période maximale de 10 mois (entretien standard). Ce projet est un projet du plan global d'information du contrôle du transport routier.

**ACCORDS DE LIBÉRALISATION DES MARCHÉS PUBLICS**

Le présent appel d'offres est assujéti aux accords de libéralisation des marchés publics intervenus entre les provinces de Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

**DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES**

Disponibles à compter de mercredi le 22 mars 1995, aux heures normales de bureau: 8h30 à 12h00, 13h00 à 16h30.

**SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC**

Direction des ressources matérielles et immobilières

Accueil et renseignements

333, boulevard Jean-Lesage

Québec (Québec)

Téléphone: (418) 528-4141

Toute question relative à certains détails de l'appel d'offres doit être acheminée directement et uniquement à:

**SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC**

a/s de Madame France Marin

Téléphone: (418) 528-4143

Télécopieur: (418) 528-1000

**GARANTIE DE SOUMISSION**

L'offre de service des fournisseurs doit être accompagnée d'une garantie de soumission faite à l'ordre de la Société de l'assurance automobile du Québec. La garantie de soumission doit être valable pour la période de validité des offres de services et correspondre à l'un ou l'autre des montants suivants:

- 1) Dix pour cent (10%) du montant estimé du contrat, si la garantie est fournie sous forme de cautionnement émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution et conforme aux dispositions de l'annexe 5 du règlement sur les contrats de service.
- 2) Cinq pour cent (5%) du montant estimé du contrat, si la garantie est fournie sous forme de chèque visé, de mandat, de traite, de lettre de garantie irrévocable émise par une banque, une caisse d'épargne ou de crédit ou une société de fiducie ou d'épargne et conforme aux dispositions de l'annexe 6 du règlement sur les contrats de service, d'obligations payables au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou le gouvernement du Canada, ou lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable par le gouvernement d'une province ou d'un territoire visé par cet accord et dont l'échéance ne dépasse pas cinq (5) ans.

La garantie de soumission sera retournée à son expiration ou avant s'il y a lieu.

**COÛT DES DOCUMENTS**

Le coût des documents est de 20,00\$ chacun (non remboursable), payable en argent, par chèque visé ou mandat-poste à l'ordre de la Société de l'assurance automobile du Québec.

**DATE ET HEURE DE CLÔTURE**

Lundi, le 10 avril 1995 à 15 h 00.

Les fournisseurs pourront assister à l'ouverture des soumissions qui se tiendra au 333, boulevard Jean-Lesage, rez-de-chaussée, Québec, immédiatement après l'heure de clôture.

Seules les offres des fournisseurs ayant une place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick seront considérées aux fins d'octroi des contrats.

La Société de l'assurance automobile du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues.

La Directeur des ressources matérielles et immobilières  
 Yves Traversy



**Nouveaux bureaux**

La Société des Timbres de Pâques a inauguré ses nouveaux bureaux au 475, St-Amable, dans l'édifice La Laurentienne, le mois dernier. Une cérémonie spéciale marquait cette inauguration... à l'hôtel de ville de Québec où cette photographie a été prise, le 16 février dernier. On y reconnaît Mme Lulu Turgeon, coordonnatrice des événements spéciaux pour l'Est du Québec, M. Robert Bédard, le directeur général de la société, et le conseiller municipal Claude Cantin, qui représentait alors le maire de Québec.

Renseignements: Bertrand Labon-  
 té, 833-6582, après 18h.

100\$ par personne. Renseignements: 687-4809.

**Le cancer**

La Fondation québécoise du cancer invite toute personne atteinte d'un cancer et qui a le goût de parler de son expérience avec des gens vivant la même situation, ce mardi 28 mars, à 19h30, au 1675, chemin Ste-Foy. Renseignements: 681-9989.

**Patrons d'honneur**

Le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, la députée de Québec, Christiane Gagnon, et le député de Taschereau, André Gaulin, ont accepté d'être les patrons d'honneur du souper-bénéfice qui se tiendra, le lundi 3 avril, au restaurant Les Épices du Szechwan au profit du Service d'entraide besselvillaise. Les invités devront investir

**Personnes âgées**

On ne sait plus comment les nommer mais s'il est une appellation qu'il ne faut pas leur donner, c'est celle de vieux ou de vieillards. Comme si le fait de l'être, vieux était une tare épouvantable. Pourtant, vieillesse rime avec sagesse dans tous les pays du monde. Bref, la Corporation du 3e âge alerte de Québec (CTAQ) présentera, le vendredi 21 avril, son 10e colloque annuel, au Centre François-Charon de Québec. Le coût de l'inscription a été fixé à 30\$, cotisation qui inclut deux collations, les conférences, la pochette de documentation et le résumé des conférences. Renseignements: Nicole Lévesque au 623-5714 ou Cécile Gagné au 681-9902.



**ORDRE DES PSYCHOLOGUES DU QUÉBEC**

**AVIS DE RADIATION PROVISOIRE**

Avis est par les présentes donné que le Comité de discipline de l'Ordre des psychologues du Québec a prononcé, lors de son audition tenue le 3 mars 1995, la radiation provisoire du Tableau des membres du nom de M. Jean-Louis Campagna, permis no. 02299-78, domicilié à 1295, avenue Leblanc à Sillery, province de Québec et a ordonné la tenue d'une audition au mérite le 29 mars 1995 pour entendre la plainte déposée par le syndicat à son endroit lui reprochant de ne pas avoir tenu compte des principes scientifiques généralement reconnus en psychologie notamment pour s'être placé en situation de conflit de rôles et d'intérêt, pour avoir incité ses clients à poser des actes illégaux et frauduleux, pour avoir manqué à son secret professionnel pour avoir eu une incontinence sexuelle, pour avoir fait défaut d'éviter toute fausse interprétation en ce qui a trait à sa compétence, pour avoir utilisé ses clients à des fins personnelles et pour avoir fermé son cabinet de consultation sans prendre les mesures nécessaires pour sauvegarder les intérêts de ses clients.

En conséquence de cette ordonnance de radiation provisoire, le nom de M. Jean-Louis Campagna a été radié du Tableau des membres à compter du 3 mars 1995 et ce jusqu'à la signification de la décision finale du Comité de discipline.

Le présent avis est donné en vertu des articles 132 et 133 du Code des professions.

Ville Mont-Royal, ce 3 mars 1995

Janine Cressaty,

Secrétaire du comité de discipline



**Commission scolaire des Belles-Rivières**

**APPEL D'OFFRES**

**PROJET: AGRANDISSEMENT/RÉNOVATION ÉCOLE SAINTE-MONIQUE ET CENTRE COMMUNAUTAIRE LES SAULES**

**PROPRIÉTAIRE:** Commission scolaire des Belles-Rivières  
 1900, Place Côté  
 Québec (Québec)  
 G1N 3Y5  
 Tél.: (418) 688-0187

**ARCHITECTE:** Groupe Conseil Bisson Poulin inc.  
 5220, 1<sup>re</sup> Avenue  
 Charlesbourg (Québec)  
 G1H 2V2  
 Tél.: (418) 623-1587

**INGÉNIEURS EN STRUCTURE:** Jacques Dufresne, ingénieur  
 150, Place des Îles  
 Saint-Lambert (Québec)  
 G0S 2W0  
 Tél.: (418) 889-8291

**INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ:** Groupe Conseil LSL  
 4715, des Replats, suite 261  
 Québec (Québec)  
 G2J 1B8  
 Tél.: (418) 623-2802

L'ÉCONOMIE

Explication des codes Montréal / Toronto - La valeur des titres est exprimée en cents sauf lorsque précède d'un S. A et B...

LE MARCHÉ BOURSIER

Indice des valeurs industrielles: 2106,14 en baisse de 5,35. Volume des transactions: 10,5 millions d'actions.

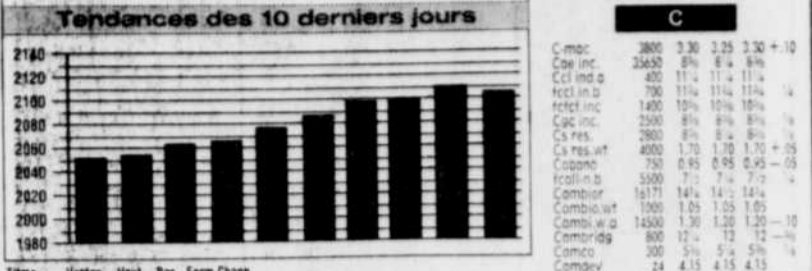


Table of stock market data for Montreal, including various stock symbols and their prices.

Indice des valeurs industrielles: 4246,19 en baisse de 3,59. Volume des transactions: 59,9 millions d'actions.

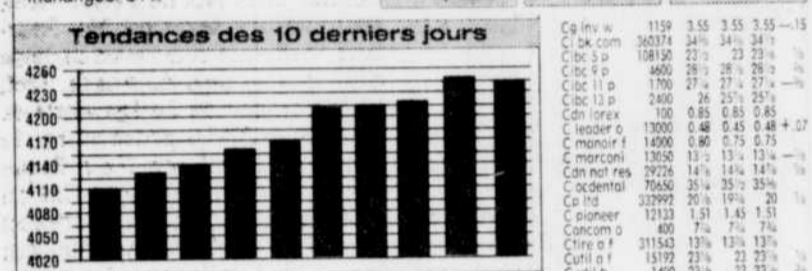


Table of stock market data for Toronto, including various stock symbols and their prices.

Indice des valeurs industrielles: 4072,61 en baisse de 11,07. Volume des transactions: 16,7 millions d'actions.

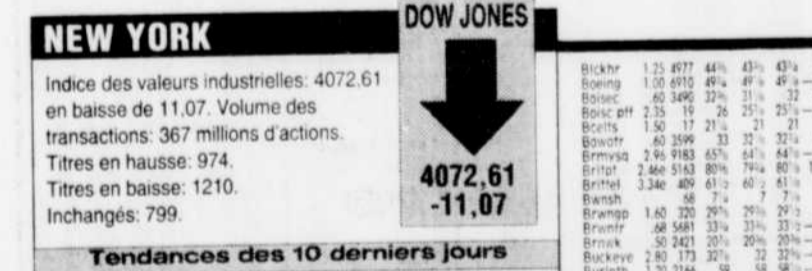


Table of stock market data for New York, including various stock symbols and their prices.

H A J

Table of stock market data under the H A J section.

D A F

Table of stock market data under the D A F section.

C

Table of stock market data under the C section.

K A M

Table of stock market data under the K A M section.

G

Table of stock market data under the G section.

R A S

Table of stock market data under the R A S section.

T A Z

Table of stock market data under the T A Z section.

K A M

Table of stock market data under the K A M section.

R A S

Table of stock market data under the R A S section.

N A O

Table of stock market data under the N A O section.

H A J

Table of stock market data under the H A J section.

D A F

Table of stock market data under the D A F section.

C

Table of stock market data under the C section.

G

Table of stock market data under the G section.

H A J

Table of stock market data under the H A J section.

D A F

Table of stock market data under the D A F section.

C

Table of stock market data under the C section.

G

Table of stock market data under the G section.

H A J

Table of stock market data under the H A J section.

D A F

Table of stock market data under the D A F section.

C

Table of stock market data under the C section.

K A M

Table of stock market data under the K A M section.

G

Table of stock market data under the G section.

R A S

Table of stock market data under the R A S section.

T A Z

Table of stock market data under the T A Z section.

K A M

Table of stock market data under the K A M section.

R A S

Table of stock market data under the R A S section.

N A O

Table of stock market data under the N A O section.

H A J

Table of stock market data under the H A J section.

D A F

Table of stock market data under the D A F section.

C

Table of stock market data under the C section.

G

Table of stock market data under the G section.

H A J

Table of stock market data under the H A J section.

D A F

Table of stock market data under the D A F section.

C

Table of stock market data under the C section.

G

Table of stock market data under the G section.

Advertisement for 'DOUBLEZ VOTRE ARGENT' with a 5000\$ to 10245\$ promotion.

Advertisement for 'FONDS MUTUELS TRIMARK' with the slogan 'MIEUX PLACER. MIEUX PERFORMER.'

Advertisement for 'LÉVESQUE BEAUBIEN GEOFFROY INC.' with contact information.

Advertisement for 'FONDS MUTUELS TRIMARK' with the slogan 'MIEUX PLACER. MIEUX PERFORMER.'

Advertisement for 'FONDS MUTUELS TRIMARK' with the slogan 'MIEUX PLACER. MIEUX PERFORMER.'





## L'ÉCONOMIE

DOLLAR

↑

71,33 \$ US

+0,28

OR

↓

382,30 \$ US

-0,60

ARGENT

↓

6.591 \$

-0,021

LE SOLEIL

Profit net de 51,4 millions \$ en 1994

## Assurance vie Desjardins et La Laurentienne font bon ménage

MONTREAL — Assurance vie Desjardins et La Laurentienne font bon ménage depuis leur mariage de raison survenu l'an dernier, estime le président de la nouvelle société fusionnée, Michel Thérien.

par FRÉDÉRIC TREMBLAY  
de la Presse canadienne

Assurance vie Desjardins-Laurentienne (AVDL) a encaissé un profit net de 51,4 millions \$ en 1994, sur des revenus de 1,3 milliard \$.

En soustrayant la part du bénéfice net attribuable aux titulaires de contrats avec participation (5,9 millions \$), le rendement sur l'avoire des actionnaires de l'AVDL atteint 16,4 %.

« En dépit des importants efforts qui ont dû être consacrés par son personnel à la planification et à la réalisation du regroupement des compagnies d'assurance vie, l'AVDL a connu une excellente année », a commenté le président de la société, Michel Thérien, hier, en conférence de presse, à Montréal.

Avant d'être fusionnée à la Laurentienne vie, Assurance vie Desjardins avait cependant connu, en 1993, une meilleure performance financière que l'AVDL, en affichant un rendement sur l'avoire des

actionnaires de 22,6 %. Le bénéfice net d'Assurance vie Desjardins s'était alors élevé à 43,7 millions \$, sur des revenus de 930 millions \$.

Michel Thérien soutient que les réseaux de courtage (issu de la Laurentienne) et d'agents (rattachés autrefois à Assurance vie Desjardins) apportent tous deux une contribution précieuse à l'AVDL.

« Tous nos réseaux de distribution sont sacrés », a affirmé M. Thérien, expliquant que chacun d'entre eux dessert des clientèles distinctes.

## Rationalisation

D'autre part, M. Thérien a fait savoir que les efforts de rationalisation à l'AVDL avaient permis de réduire les coûts d'exploitation de la société (ou des deux entités fusionnées) de 20 millions \$ en 1994. L'AVDL souhaite arriver à un abaissement total de coûts de 50 millions \$ d'ici la fin de 1996.

Ce processus de rationalisation entraînera l'élimination de 500 postes. Déjà, la moitié de cet objec-

tif a été atteint, puisque 250 postes actuellement vacants ne seront pas comblés.

M. Thérien a indiqué qu'on comptait, de plus, environ 75 départs annuellement par attrition au sein de la société. Des programmes de prérétraites ont également suscité l'intérêt d'une trentaine de personnes.

C'est dire qu'en bout de ligne, la société pourrait ne pas avoir à procéder à de licenciements pour atteindre son objectif de réduction de personnel.

Par ailleurs, le Groupe vie Desjardins-Laurentienne, qui chapeaute les activités de l'AVDL, de l'Impériale et de Canagex (qui s'occupe notamment de la gestion de fonds distincts de placement Gestion Placements Desjardins), a encaissé un profit net de 43,8 millions \$ sur des revenus de 2,5 milliards \$.

Les entités du Groupe vie Desjardins-Laurentienne (GVDL) avaient globalement réalisé en 1993 un bénéfice net de 64,1 millions \$, sur des revenus de 2,5 milliards \$.

La diminution de la performance du GVDL est essentiellement attribuable aux difficultés éprouvées par la compagnie Impériale,

dont les résultats financiers ont été rendus publics il y a trois semaines.

Le bénéfice net de l'Impériale s'était chiffré à 32,8 millions \$ en 1993, comparativement à un maigre 1,7 million \$ l'an dernier. Des provisions pour mauvais prêts dans le secteur immobilier commercial au Canada ainsi qu'une perte d'exploitation de 1,3 million \$ de la filiale britannique de l'Impériale sont à l'origine des résultats décevants de la société en 1994.

M. Thérien n'a pas voulu préciser davantage que le président de l'Impériale, il y a quelques semaines, le sort qui serait réservé aux activités de la compagnie en Grande-Bretagne. Le marché de l'assurance vie dans ce pays est présentement en décroissance.

Michel Thérien n'a pas exclu que la division britannique soit éventuellement vendue. Il pourrait en être de même pour la filiale américaine de l'Impériale, même si celle-ci se porte bien.

« La question, c'est de savoir si on veut être une compagnie canadienne ou internationale », a avancé M. Thérien. L'Impériale réalise l'essentiel de ses activités au Canada anglais.



Mme Guylaine Lacharité, de Saint-Guillemme, exploite une ferme laitière. Elle croit que les femmes peuvent maintenant effectuer une grande partie des travaux de la ferme à cause précisément de la mécanisation. Mme Lacharité apparaît sur un poster que le MAPAQ fera connaître à travers tout le Québec par l'entreprise des caisses populaires. On peut lire sur l'affiche: La relève agricole au Québec, avoir les filles en tête!

## Relève agricole : c'est aussi une « affaire » de filles

QUÉBEC — La relève en agriculture est avant tout une affaire de gars. C'est du moins à la constatation qu'ont abouti des chercheurs qui viennent de publier une étude sur cette épineuse question. « Pour les filles, rajoute le document, la voie privilégiée pour demeurer en agriculture est encore celle du mariage. »

par REJEAN LACOMBE  
LE SOLEIL

Intitulée « La relève agricole au Québec, une affaire de FILLES et de fils », la recherche démontre que la relève est encore presque exclusivement masculine. « Les filles, écrit-on, n'étant toujours pas perçues comme étant une relève potentielle. »

Cette recherche exploratoire a été réalisée à partir de rencontres entre les chercheurs et 30 familles dont 15 filles et 15 garçons qui ont assumé respectivement la relève de l'entreprise agricole familiale. Au total, 88 personnes ont été interrogées par les chercheurs.

La recherche met également en lumière des données fort révélatrices. On indique ainsi que l'on retrouve très peu de filles associées uniquement avec leur père comparativement aux garçons. En analysant les activités de ces jeunes à la ferme par strates d'âge, les spécialistes indiquent que vers l'âge de six ans, les garçons et les filles sont présents dans les travaux manuels.

En fait tout commence à se gâter vers l'âge de 12 ans. « Une orientation différente se dessine déjà à cet âge pour les filles. » Vers l'âge de 16 ans, « les garçons se voient comme des chefs alors que les filles se perçoivent pas comme telles. »

À 18 ans, on constate alors que la participation progressive aux diverses activités de l'entreprise agricole est moins fréquente chez les filles que chez les garçons.

« Seulement quatre filles sur dix garçons, dit-on, ont participé aux travaux de la ferme à partir de leur enfance et ce, jusqu'à leur établissement. »

L'enquête démontre également que seules les filles ont mentionné la difficulté de négocier les conditions d'achat de la ferme avec leur père.

« Chez les garçons, écrit-on, le transfert de la ferme semble être plus facile et moins émotif. Il s'effectue sur une base d'affaires. »

Mais contrairement aux garçons, les filles qui décident de se lancer en agriculture, privilégient la formation.

Non surprise de telles constatations, la ministre de la Sécurité du revenu et de la Condition féminine, Mme Jeanne Blackburn, qui participait en compagnie du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Marcel Landry, au lancement de cette recherche, indique que de génération en génération, la tradition a fait que c'est de père en fils que l'on se transmettait l'entreprise agricole.

« C'est, dit-elle, une question de culture et de mentalité. Il avait aussi la force physique qui entrainait en ligne de compte. Ce n'est plus le cas aujourd'hui il faut maintenant changer les choses. » Interrogée quant à savoir si le MAPAQ ne devait pas fournir une aide monétaire supplémentaire aux filles désireuses de se tailler une place en agriculture, Mme Blackburn ne le croit pas. « Tout ce que je souhaite, précise-t-elle, c'est que l'on traite les femmes avec équité. Pour le reste, regardez-les aller! »

## Le Holiday Inn de Sainte-Foy est menacé

QUÉBEC — La faillite menace de fermeture le Holiday Inn de Sainte-Foy, mais le syndicat se donnait hier soir 48 heures pour évaluer la possibilité de maintenir l'hôtel ouvert.

par LOUIS TANGUAY  
LE SOLEIL

La faillite a été déclarée, hier quand le propriétaire, la compagnie montréalaise Hospitalité Première inc, n'a pas déposé de proposition aux créanciers dans les délais prévus quand il s'était placé sous la protection de la loi sur la faillite et l'insolvabilité, à la fin de février.

Les services de l'hôtel opéraient normalement, hier, mais le syndicat David Azoulay a déclaré au SOLEIL, hier qu'il ne sera pas, avant demain, en mesure de dire à la

centaine d'employés concernés si le taux de réservations pour les prochains mois permettra de garder l'opération rentable.

Prenant charge de l'immeuble, hier avec ses collaborateurs, il a noté que la période actuelle n'est guère propice à l'affluence touristique, mais il tentera avec les employés de trouver une façon de maintenir l'établissement en activité pour intéresser des acquéreurs potentiels.

La somme due aux 142 créanciers non garantis totalise 1 283 789 \$, dont un montant de 567 000 \$ pour la ville de Ste-Foy.

## Usine de Newport Landry cherche de nouveaux promoteurs

QUÉBEC — Même si ça le froisse de voir le tandem Lorenzo Albert-Martin Cohen lorgner maintenant du côté du Nouveau-Brunswick, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Marcel Landry, a décidé de partir à la recherche de nouveaux promoteurs désireux de prendre charge de l'usine de la Société des pêches de Newport (SPN).

par REJEAN LACOMBE  
LE SOLEIL

Au cours d'un entretien avec LE SOLEIL, le ministre Landry a précisé qu'il voulait absolument que cette usine qui a été emportée par une faillite il y a un an, ouvre un nouveau ses portes. Visiblement, le ministre paraissait fort agacé que l'un des promoteurs de la remise en action de l'usine de la SPN, en l'occurrence M. Lorenzo Albert, ait indiqué au SOLEIL son intention de réaliser son projet au Nouveau-Brunswick parce qu'il ne pouvait pas attendre le Québec.

« M. Albert a répondu par l'entremise de votre journal, de dire M. Landry, qu'il n'était plus intéressé au projet de Newport. On entend donc se tourner vers d'autres promoteurs. »

En fait, le ministre responsable des Pêcheries reproche au groupe Albert-Cohen de refuser de soumettre au MAPAQ un plan d'affaires.

## Un cochon dans une poche

« Depuis le mois de janvier qu'on leur demande, dit-il. Ils refusent toujours. Moi, je n'achète jamais un cochon dans une poche. »

À cette exigence gouvernementale, M. Albert rétorque qu'ils n'ont pas pour le moment à fournir un tel plan d'affaires. « On demande aucune cenne au gouvernement, dit-il. On n'a pas à dévoiler nos sources d'approvisionnement. »

Interrogé quant à savoir pourquoi, le MAPAQ refusait d'accorder à MM. Albert et Cohen un permis qui leur accordera la permission de produire de la morue salée-séchée, M. Landry rétorque que l'on éprouvait actuellement des problèmes dans le salé-séché. « M. Albert, rajoute-t-il, le sait très bien. »

Se référant à la rencontre pour le moins houleuse de vendredi, M. Landry s'est contenté de raconter que MM. Albert et Cohen ont une fois de plus refusé de soumettre un plan d'affaires. « Tout ce qu'ils veulent, dit-il, c'est d'autres permis de salé-séché. Mais, j'aurais aimé travaillé avec eux autres... »

## La Galerie du meuble s'installe à Lévis



Le président de La Galerie du meuble, M. Gilles Vaillancourt, a annoncé, hier, l'ouverture d'un nouveau magasin sur la Rive-Sud. À compter du 6 avril, La Galerie du meuble aura pignon sur rue au 170 de la route Kennedy, à Lévis. Le futur magasin occupera 19 000 pieds carrés dans le Carrefour du Design et fournira de l'emploi à 10 personnes. En affaires depuis bientôt 40 ans, La Galerie du meuble a déjà deux magasins à Québec (rue Courcellette et boulevard Charest) et emploie près de 70 personnes. M. Vaillancourt explique son investissement de 500 000 \$ à Lévis par son désir de se rapprocher de sa clientèle qui est en croissance sur la Rive-Sud de Québec.

## Hydro songe à de nouveaux contrats à partage de risques

QUÉBEC — Hydro-Québec pourrait ouvrir la porte à de nouveaux contrats à partage de risques, mais cette fois pour permettre la réalisation de projets de cogénération, si le gouvernement les juge nécessaires.

par PIERRE ASSELIN  
LE SOLEIL

C'est ce qu'ont laissé entendre les dirigeants d'Hydro, hier, devant la commission parlementaire qui se penchait sur l'équilibre énergétique et principalement les problèmes de surplus qui l'affligent présentement.

## Le taux d'escompte demeure inchangé

OTTAWA (PC) — Le taux directeur de la Banque du Canada est demeuré inchangé hier par rapport à la semaine dernière à 8,40 %.

La semaine dernière, le taux d'escompte avait baissé. Le taux le plus bas au cours des 12 derniers mois a été de 5,00 %, le 22 mars 1994. Le taux le plus élevé, au cours des 12 derniers mois, a été de 8,60 %, le 7 mars 1995. Le taux d'escompte de la Banque du Canada est fixé chaque semaine à un quart de point de base au-dessus du rendement moyen des bons du Trésor à échéance de 90 jours.

Hydro dispose actuellement d'un surplus de puissance de plus de 4000 MW, soit plus qu'un projet comme celui de Grande-Baleine. Le député Christos Sirros, critique de l'opposition pour les questions touchant l'énergie, se demandait si Hydro-Québec aurait pu être plus prudente dans ses prévisions.

Le directeur de la planification stratégique, Jean-Pierre Léveillé, a expliqué tout d'abord que les surplus, pour impressionnants qu'ils soient, n'ont pas le caractère dramatique qu'ils avaient au début des années 1980, quand ces surplus représentaient la moitié de l'énergie dont disposait la société d'État. Les surplus actuels représentent moins de 10 % de sa production.

Il a aussi défendu le choix de l'hydroélectricité, malgré ces problèmes de planification. Mieux vaut construire une centrale quelques années trop tôt, expliquait-il. Car à l'inverse, si on manquait d'énergie, ce serait des centrales thermiques qu'il faudrait construire pour combler nos besoins à court terme, et celles-là nous coûteraient plus cher pendant toute leur durée de vie.

Les dirigeants d'Hydro-Québec ont aussi invoqué cette situation de surplus pour justifier leur décision de mettre dans une hypothétique banque les quatre ou cinq projets de cogénération encore sur la table.

Le vice-président exécutif commercialisation, Michel Grignon, a indiqué aux membres de la com-

mission parlementaire que dans l'état actuel des choses, Hydro devrait épargner une perte importante si les centrales de cogénération envisagées étaient construites. Une perte annuelle de 25 millions \$ pour chaque 100 MW de production, jusqu'à ce que la situation revienne à l'équilibre.

L'explication est simple: Hydro devrait payer 5 ¢ pour chaque kWh, et le revendre à un prix de 2,5 ¢ sur les marchés d'exportation. Si tous les projets de cogénération étaient construits, la perte approcherait les 200 millions \$.

Ce genre d'arguments semble suffire pour cloquer le cerceuil de la cogénération, mais le député péquiste de Pointe-aux-Trembles, Michel Bourdon, refuse de faire une croix sur le projet d'une telle centrale dans Montréal-est, qui permettrait de sauvegarder des centaines d'emplois dans les secteurs de l'affinage des métaux et dans l'industrie pétrolière.

Il a demandé aux représentants d'Hydro s'ils avaient envisagé la possibilité de modifier la structure de prix dans une nouvelle entente qui s'apparenterait aux contrats à partage de risque, pour tenir compte des problèmes de surplus.

Le vice-président Michel Grignon a confirmé que la solution avait été envisagée. Il a aussi laissé entendre qu'en modifiant les contrats déjà signés pour mettre les projets en banque, Hydro ouvrirait la porte à une renégociation des prix, ce qui permettrait ce genre d'entente.

Mais, a tenu à préciser M. Grignon, avec un déficit qui représente la moitié du prix prévu, l'écart apparaît presque impossible à combler.